

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1895)
Heft: 5

Artikel: Nomination des rapporteurs sur les questions mises à l'étude pour le Congrès de 1896
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

convictions, du patriotisme le plus vibrant et où n'a cessé de régner la plus chaude cordialité.

Il est procédé à la nomination de la Commission de la soirée. M^{lle} *Métral* émet le désir que des dames en fassent partie. Sont désignés pour composer cette Commission : M^{lles} *Marie Métral* et *Renée Vigile*, MM. *Lagotala*, *Bratschi*, *Favre*, *Vaucher*, *Charvoz*, *Guignard*, *Coutau*, *Mégarde* et *Dubois*.

M. le Président communique une lettre de M. le Président du Comité de la Société pédagogique romande, en date du 17 juillet, nous informant que la question de l'*Enseignement éducatif* et celle des *Ecoles complémentaires* ont été choisies pour être traitées dans le Congrès pédagogique de 1896. Les deux rapporteurs généraux devaient être nommés en septembre.

Dans une lettre du 27 septembre, nous apprenons que M. *Guex*, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud est chargé du rapport sur la première question et M. *Vignier*, régent à Plainpalais, de celui qui concerne la seconde.

2° Nomination des rapporteurs sur les questions mises à l'étude pour le Congrès de 1896.

L'assemblée désigne à l'unanimité MM. *Sigg* et *Baatard*. M. *Sigg* présentera le rapport sur la première question : de l'*Enseignement éducatif*; M. *Baatard* traitera la seconde : l'*Ecole complémentaire*.

3° Discussion du travail présenté par M. Baatard, sur l'enseignement de l'arithmétique.

M. *Baatard* passe la présidence à M. *Hunsinger*, et lit les parties de son travail relatives aux modifications qu'il propose dans les programmes des différentes années. Il se met obligeamment à la disposition des personnes qui ont des objections ou des demandes d'éclaircissement à formuler.

Il n'est fait aucune remarque sur ce qui concerne l'année préparatoire et les trois années inférieures.

A une question sur la soustraction des fractions ordinaires en 4^e année, M. *Baatard* répond en montrant l'avantage qu'il y a à employer les procédés graphiques.

Sur la demande de M. *Golay*, M. *Baatard* traite un exemple de soustraction de nombres mixtes dans lequel la fraction qui fait partie du soustrahende est plus grande que celle du minuende. Il se base sur cette définition, que la soustraction est l'opération dans laquelle on cherche combien il faut ajouter à une quantité pour en obtenir une autre.